



Syndicat National des Écoles

Le syndicat du 1^{er} degré

sne-csen.net

Professeurs des écoles : les premiers sont les derniers

Paris, le 14/03/2024

Madame la ministre de l'Éducation nationale,

Un mouvement de grève a été lancé pour le 19 mars 2024. Il concerne notamment la rémunération des personnels. Ces dernières années, des efforts ont été consentis en faveur de tous les enseignants. C'était une des nécessités pointées par le Grenelle de l'Éducation en 2021. Celle-ci a, malgré les investissements réalisés, été rappelée par l'UNSECO en 2023. La situation particulièrement défavorable des enseignants du premier degré a été pointée du doigt à ces deux occasions.

Notre syndicat a interpellé maintes fois le ministère sur la situation des professeurs des écoles. Nous avons souligné que l'écart de rémunération qui persiste avec les professeurs certifiés n'a aucune raison d'être. Les professeurs des écoles posent les fondations sur lesquelles travaillent leurs collègues du second degré. Ils sont pourtant moins bien rémunérés pour plus d'heures face élèves. Tout cela parce que les uns bénéficient d'un régime indemnitaire que les autres n'ont pas.

Le SNE a adressé à vos prédécesseurs des propositions pour créer un régime indemnitaire spécifique au premier degré qui reconnaîtrait enfin tout le travail qui y est mené. Nous nous tenons à votre disposition pour les détailler avec vous aussi. Nous espérons que vous saurez porter votre attention sur la situation des professeurs des écoles, les enseignants les plus mal payés de France. Ils le méritent.

Je vous remercie par avance et vous adresse, Madame la ministre de l'Éducation nationale, mes plus respectueuses salutations.

Philippe Ratinet
Président du SNE